Commune d'Ambert (63)

AMBERT LIVRADOIS FORÊZ

Ambert

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b1 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Planche Nord - Echelle : 1/5000

Plan local d'urbanisme
Prescrit par le Conseil d'Urbanisme prescrit le 08 février 2018
Arrêté du projet de PLU par délibération du Conseil Communautaire le 27 février 2020
Approbation du PLU par délibération du Conseil Communautaire le 31 mars 2021 :
Ne pouvoir être annoté à la délibération du Conseil Communautaire le 31 mars 2021

Révisions et modifications :
- *Pour :*
- *Par :*

Version : 2021

Bureau d'études REALITES
Rue Pierre-Georges Fournier
63200 Riom-ès-Montagnes

REALITES
Aménagement
Urbanisme

Tél. 04 73 47 00 04
E-Mail : urbanisme@realites.eu.fr www.realites.eu.fr

N

LEGENDE (Image) :

- AC1 - Mesures de classement et d'inscription et protection des monuments historiques - Immeubles classés ou inscrits
- AC1 - Mesures de classement et d'inscription et protection des monuments historiques - Périmètre de protection
- AC4 - Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
- AS1 - Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine - Zone de protection rapprochée
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (moyenne tension - ENEDIS)
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (haute tension - RTE)
- INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
- PM2 - Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PT1 - Servitudes instituées au bénéfice des centres radioélectriques concernant la défense nationale ou la sécurité publique
- PT2 - Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées

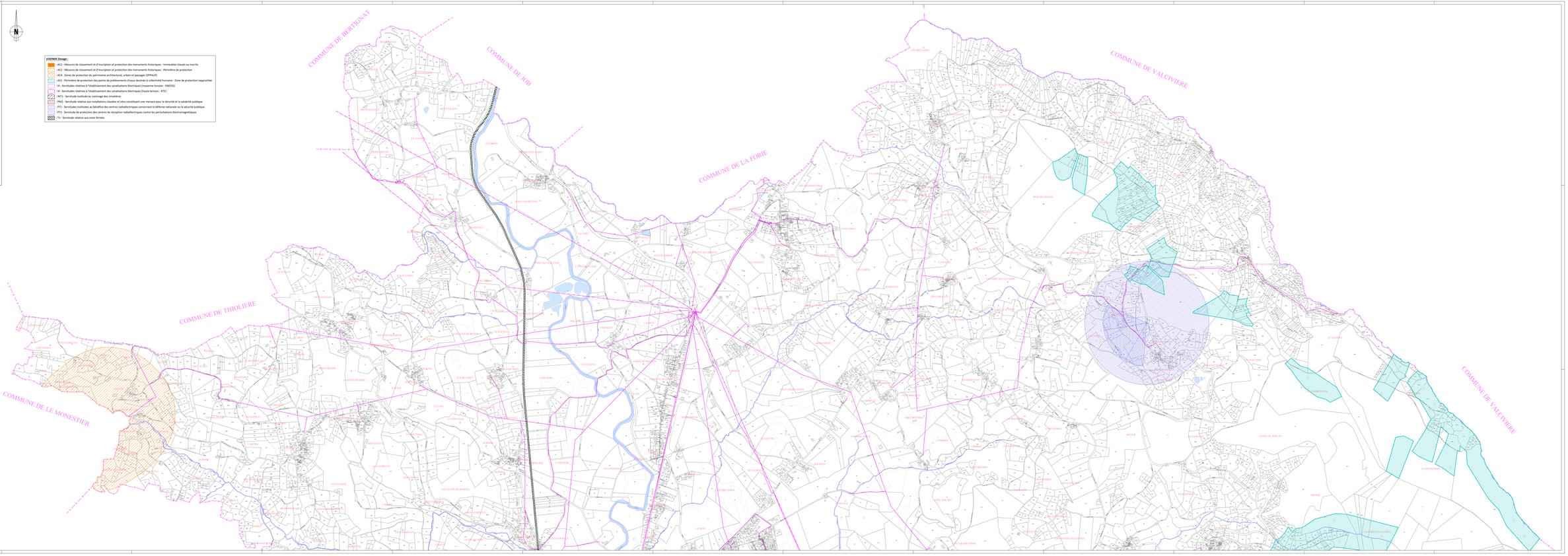

Commune d'Ambert (63)

AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Parc naturel régional du Livradois-Forêt

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b2 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Planche Sud - Echelle : 1/5000

Plan local d'urbanisme :
Prescription de l'élaboration d'Urbanisme prescrit le 08 février 2018
Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Communautaire le 27 février 2020
Approbation du PLU par délibération du Conseil Communautaire le 31 mars 2021 :
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire le 31 mars 2021

Révisions et modifications :
Prescription :
Arrêt :
Approbation :

Version : 2021

Bureau d'études REALITES
Rue Georges Pompidou
63200 Riom-ès-Montagnes

Tél : 04 73 67 00 06
E-Mail : urbanisme@realites.biz.fr
www.realites.biz.fr

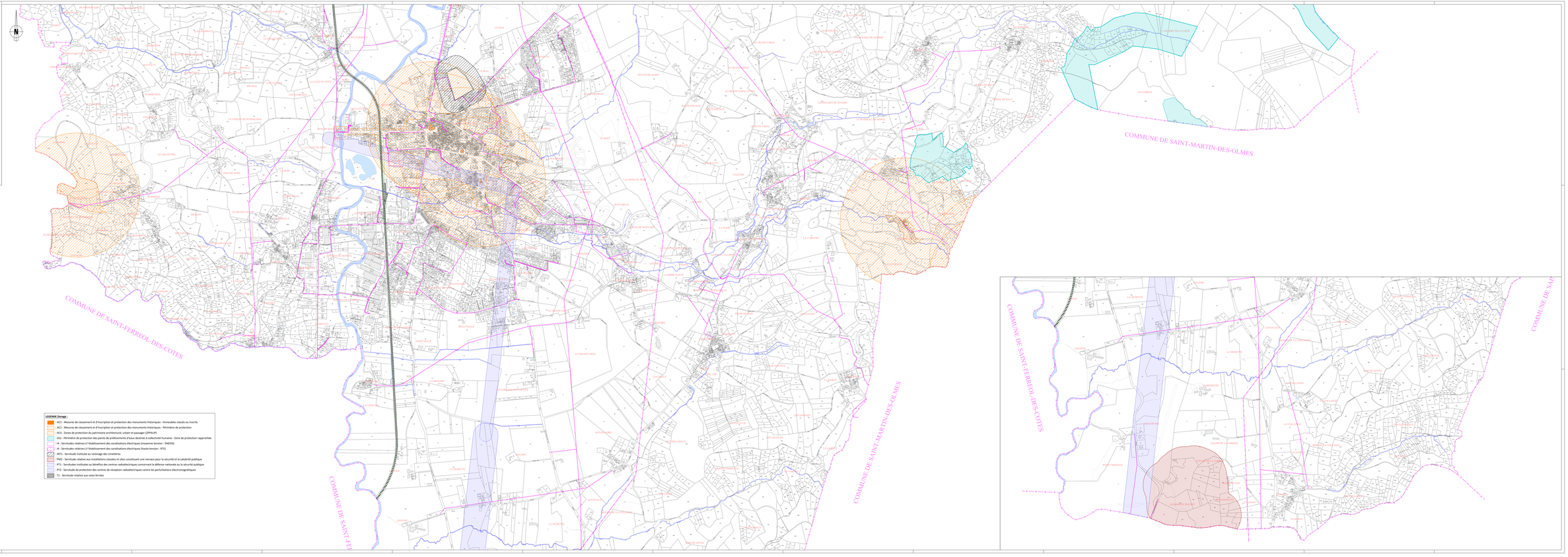

LEGENDE Zonage :

- AC1 - Mesures de classement et d'inscription et protection des monuments historiques - Immeubles classés ou inscrits
- AC2 - Mesures de classement et d'inscription et protection des monuments historiques - Périmètre de protection
- AC4 - Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
- AS1 - Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine - Zone de protection rapprochée
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (moyenne tension - ENEDIS)
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (haute tension - RTE)
- INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
- PM3 - Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PT1 - Servitudes instituées au bénéfice des centres radioélectriques concernant la défense nationale ou la sécurité publique
- PT2 - Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées